

**Compte-rendu de la réunion de la Commission Ressources Humaines  
du 13 octobre 2020 à 14h30 à la salle des associations de Roquecor**

Présent(e)s : Claude VERIL (Belvèze), Christelle GOUZE (Bourg de Visa), Julien POUJAL (Fauroux), Chantal PETIT (Lacour), Isabelle LARONDE (Lauzerte), Jean BENOIS (Montagudet), Jean-Pierre VILLENEUVE (Roquecor) (Procuration de V. BESSIERES), Patrice CORRAZE (Touffailles), Joëlle JARDOT (Valeilles)

Excusé(e)s : Agnès PALMIE (Sainte Juliette), Véronique BESSIERES (Procuration à J.P. VILLENEUVE)

Votants : 10

Documents fournis : planning des services de la Communauté de Communes ; liste des agents et règlement intérieur du personnel.

Monsieur VERIL, Président de la Communauté de Communes ouvre la séance et explique l'ouverture récente des commissions aux conseillers(ères) municipaux(ales) des 22 communes.

Monsieur POUJAL questionne la représentativité des communes dans ces commissions. Monsieur VERIL rappelle qu'il a été décidé en conseil communautaire du 28/07/2020 que les communes pouvaient être représentées par un seul délégué dans chaque commission (hors Vice-Présidence). Certaines communes n'ont pas souhaité mettre un délégué dans chaque commission.

Monsieur VILLENEUVE, Vice-Président ayant délégation sur cette commission se présente et demande aux délégué(e)s présent(e)s de faire de même.

Les membres de l'Assemblée posent diverses questions sur le personnel et les services :

- Les plages horaires des services : mentionnées sur le Règlement Intérieur (annualisation des heures)
- Le nombre d'heures : il doit passer à 1 607 h en 2021 (au prorata des heures effectuées par les agents)
- les remplacements des agents : en contrat à durée déterminée
- les véhicules de fonction : Monsieur VERIL explique qu'il n'y a pas de véhicule de fonction mais que depuis le confinement dû à la COVID-19, les agents voirie utilisent les véhicules de service pour leur trajet domicile / centre technique à Lauzerte en raison de la difficulté du changement de tenue au centre technique)
- Pas de délégué du personnel (structure trop petite)
- Personnel crèche, petite enfance : le personnel communautaire n'intervient pas (hormis pour le Service Voirie pour l'entretien des espaces verts et les petits problèmes techniques). Le personnel de ces structures provient en particulier de diverses associations auxquelles la Communauté de Communes verse des subventions
- COVID-19 : pas de cas parmi le personnel de la Communauté de Communes

Il est demandé aux délégué(e)s d'étudier le Règlement Intérieur du personnel et de faire remonter leurs observations pour la prochaine réunion de la Commission qui aura lieu le jeudi 3 décembre 2020 à 18h30 à la salle des associations de Roquecor.

Des documents tels que : Ordre de Mission, feuille d'heures supplémentaires, etc.... seront remis aux délégué(e)s.

Election du Vice-Président :

Monsieur BENOIS demande que le vote se fasse à bulletin secret.

Après appel à candidature, Monsieur Jean-Pierre VILLENEUVE est seul candidat.

Il est procédé au vote.

Madame Isabelle LARONDE procède au dépouillement.

Monsieur Jean-Pierre VILLENEUVE est élu avec 9 voix POUR.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h00.

Le Président,



Claude VERIL

